





Lycée Polyvalent Fernand et Nadia Léger 7, allée Fernand LEGERD 95100 ARGENTEUIL Tél : 01 39 98 43 43 0951811C@ac-versailles.fr

Affaire suivie par : **Bénédicte WEISZ, DDFPT** Tel : 01.39.98.43.61 benedicte.weisz@flargenteuil.com

## Objet: information aux familles Bac Pro ASSP - Bac Pro HPS - Bac Pro Animation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des stages obligatoires pour son baccalauréat, votre enfant devra faire, dès cette année, des stages pratiques en établissement de santé (service de stérilisation, chambres, blocs opératoires).

Ces structures demandent une **attestation médicale** pour que l'élève soit autorisé à être accueilli sur son lieu de stage.

Par conséquent, vous devrez fournir une attestation établie par votre médecin traitant précisant à la fois que :

- votre enfant est « apte à effectuer un stage en milieu hospitalier et/ou en établissement médicalisé, indemme de toutes maladies contagieuses »
- ses vaccinations réglementaires sont à jour, à savoir : **DT Polio, BCG, Hépatite B** (concernant cette vaccination, votre médecin devra prescrire une sérologie lui permettant d'attester l'immunité de votre enfant contre l'hépatite B).

Ces vaccins sont obligatoires pour les personnels de santé ainsi que pour les élèves stagiaires.

Si votre enfant n'était pas à jour de ces vaccinations, il est indispensable de vous rapprocher le plus rapidement possible de votre médecin traitant à ce sujet. Pour information les premiers stages se dérouleront à partir de décembre 2023.

Pour toute information complémentaire, l'infirmière scolaire de l'établissement pourra répondre à vos questions.

Bien cordialement,

M. Joël PLANTÉ, Proviseur Par délégation, Mme Bénédicte WEISZ, DDFPT

